

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2025

✓ INTRODUCTION

2025 fait partie du peloton de tête des années les plus chaudes jamais enregistrées depuis le début des mesures en 1900, derrière les années 2022 et 2023, devant 2024. En moyenne, les données météorologiques ont enregistré 1 journée sur 2 au dessus de la température normale de saison, contre 1 jour sur 5 seulement sous la normale. En somme, les années se suivent et se ressemblent.

Face à cet état manifeste du changement climatique, la France a publié en mars 2025 son troisième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3), avec 52 mesures concrètes pour préparer les territoires à un réchauffement potentiel de +4 °C d'ici 2100. Ce plan vise notamment à protéger les populations (canicules, risques naturels) et à accommoder les modes de vie.

S'adapter et poursuivre plus que jamais les actions engageantes pour atténuer les effets du changement climatique sont aujourd'hui une nécessité vitale et toujours au centre des engagements de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné. Le présent rapport Développement durable en est une illustration.

« A l'image de la vie sur Terre, qui s'est enrichie de prodigieuses évolutions, notre société a un besoin urgent de mutation vers un monde plus sobre, plus joyeux et plus riche de sens »¹

1. Extrait de la revue Salamandre, hors-série consacré aux Métamorphoses

✓ FINALITÉS DU RAPPORT

Dans le cadre de la loi du 12 juillet 2010, connue sous le nom de Grenelle 2, toutes les collectivités locales et intercommunalités comptant plus de 50 000 habitants doivent rédiger un rapport annuel sur la situation en matière de développement durable. Ce rapport doit être présenté aux élus avant le débat sur les orientations budgétaires, offrant ainsi une occasion de placer au cœur des discussions les enjeux liés au développement durable ainsi que les moyens mobilisés ou à mobiliser par la collectivité pour y faire face.

Il montre l'engagement de la collectivité en matière de développement durable, à travers le panel des actions présentées (sans prétendre à l'exhaustivité). Elaboré avec l'ensemble des services, il est le fruit d'un travail commun et participatif, qui reflète la dynamique collective de tous les services.

Comment lire le rapport?

Le rapport est organisé en cohérence avec les 4 axes stratégiques du PCAET et décrit pour chacun d'eux, les actions réalisées. Chaque action concourt à une ou plusieurs des 5 finalités du développement durable, renseignées grâce aux pictogrammes suivants :



LUTTER
contre le
changement
climatique



PRÉSERVER
la biodiversité, les
milieux et les
ressources



ASSURER
la cohésion sociale
et la solidarité
entre les territoires
et les générations



CONTRIBUER
à l'épanouissement
des êtres humains



ENGAGER
des dynamiques de
développement suivant des
modes de production et de
consommation responsables



SOMMAIRE

Préambule : Présentation de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné

Partie 1 : Valoriser durablement les ressources du territoire

Partie 2 : Contribuer à l'autonomie énergétique du territoire

Partie 3 : Anticiper les risques liés aux changements climatiques,

Partie 4 : Animer la transition écologique et énergétique sur le territoire,

An aerial photograph of a large, historic stone castle with multiple towers and a central courtyard. The castle is surrounded by a dense forest of green trees. Beyond the forest, there are rolling green hills with scattered houses and fields. In the far distance, blue mountains are visible under a clear blue sky. The text "Présentation de notre territoire et sa collectivité" is overlaid in white on the left side of the image.

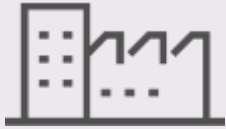
Présentation de notre territoire et sa collectivité

NOTRE TERRITOIRE ET SON ✓ INTERCOMMUNALITÉ

Les Vals du Dauphiné



66 000
HABITANTS



+ 5 700
ENTREPRISES



20 000 emplois

EMPLOIS

23,6 % des emplois en secteur industriel

Taux de chômage : 6 %



58%

de surfaces agricoles utiles

**401 exploitations
professionnelles**



✓ LA GOUVERNANCE DES VALS DU DAUPHINÉ



Une équipe exécutive de compétences et de complémentarités.



Président
Bernard BADIN

Maire de Torchefelon



1^{er} vice-président
Jean-Paul Bonnetain

Conseiller municipal de Dolomieu

Développement
économique



2^{ème} vice-président
Daniel Vitte

Maire de Montrevel

Administration générale,
ressources humaines
et commande publique



3^{ème} vice-président
Laurent Michel

Maire du Passage

Stratégie financière,
stratégie
patrimoniale et systèmes
d'informations



4^{ème} vice-présidente
Marie-Christine Frachon

Maire de Rochetotain

Environnement, GEMAPI,
collecte et recyclage des
déchets



5^{ème} vice-président
Michel Serrano

Maire de Pont de Beauvoisin

Petite enfance, enfance,
jeunesse et prévention



6^{ème} vice-présidente
Thérèse Tisserand

Maire de La Chapelle de la Tour

Urbanisme, emploi
et insertion



7^{ème} vice-président
Gilles Bourdier

*Conseiller municipal délégué de
La Tour du Pin*

Développement durable
et mobilités



8^{ème} vice-président
Vincent Durand

*Conseiller municipal délégué de
La Tour du Pin*

Habitat, C2D et
services à la population



9^{ème} vice-président
Philippe Latour

*Maire délégué La Bâtie-Divisin,
Les Abrets en Dauphiné*

Tourisme, équipements
culturels et sportifs



10^{ème} vice-président
Patrick Blandin

Maire de Saint Clair de la Tour

Mutualisation
et projet de territoire



11^{ème} vice-président
Philippe Guérin

Maire de Saint Didier de la Tour

Agriculture, Plan
Alimentaire Territorial
(PAT), stratégie foncière



12^{ème} vice-président
Frédéric Lelong

3^{ème} adjoint de Cessieu

Eau et assainissement

Conseillers délégués



Christelle Bas

Maire de Montagnieu

Travaux & bâtiments



Claire Durand

Maire de La Tour du Pin

Éducation culturelle
et artistique



Delphine Hartmann

Maire de Dolomieu

Parcours de santé



Benjamin Gastaldello

Maire des Abrets en Dauphiné

Communication

✓ UNE ADMINISTRATION AU SERVICE DU TERRITOIRE



Anticiper et accompagner le déploiement du projet de territoire



Anticiper et accompagner la mutualisation et les appuis sollicités par les communes



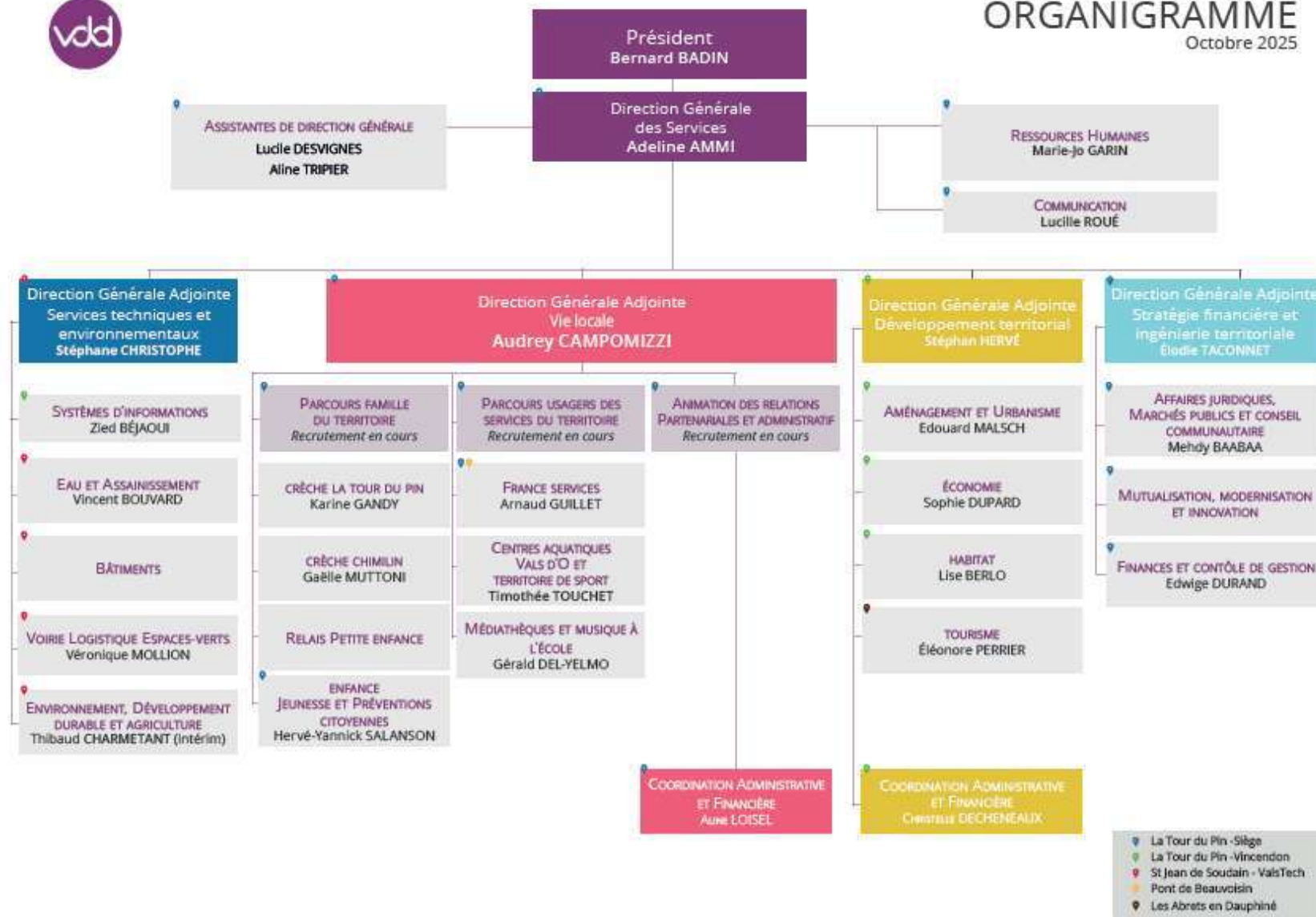
Renforcer les fonctions de stratégie et d'expertise de la collectivité pour relever les nouveaux défis



Responsabiliser et améliorer l'avancement opérationnel et concret des projets et actions



ORGANIGRAMME Octobre 2025



✓ CLIMAT AIR ENERGIE : DONNÉES CLÉS SUR LE TERRITOIRE DES VDD

Emissions de gaz à effet de serre

363 kteq CO₂

Soit – 13% par rapport à 2005

Consommation d'énergie

1560 GWh/an

Production d'énergie renouvelable

183 GWh

couvrant 12% de la consommation

Observations climatiques

- Température moyenne annuelle **+ 2,9°C** entre 1959 et 2025

Journées chaudes **+12 jours** entre 1965 et 2025

Jours de gels **– 18 jours** entre 1965 et 2025

✓ LE PCAET COLONNE VERTÉBRALE DES POLITIQUES DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Adopté le 6 mai 2021, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) vise à atténuer l'empreinte carbone et écologique du territoire, et à enclencher un changement de modèle économique et sociétal permettant de mieux préserver les ressources. A travers le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), les élus de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné :

- Déclarent leur volonté de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique global et à la construction d'une société post-carbone. Dans ce sens le Plan Climat participe à l'atteinte des objectifs nationaux.
- Affirment que le Plan Climat n'est pas une contrainte, mais une

opportunité pour tous les habitants et un vrai levier de développement territorial.

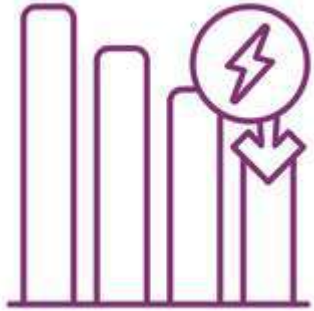
- Souhaitent mobiliser et impliquer les partenaires et le grand public tout au long de la vie du PCAET et entendent consolider ces partenariats et la mise en mouvement de tous les acteurs.

Il définit de grandes ambitions à horizon 2050 (par rapport aux valeurs de 2017): réduire les consommations énergétiques de - **45%**, les émissions de gaz à effet de serre (GES) de - **44%**, améliorer la qualité de l'air en diminuant de **48% d'émission de polluants atmosphériques**, développer les énergies renouvelables par **3,3 pour couvrir 56% de la consommation** et prendre toutes

les mesures pour s'adapter au changement climatique.

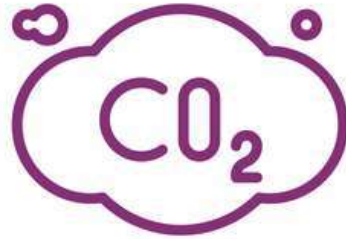
Constitué de 67 actions, le Plan Climat constitue une véritable feuille de route permettant de s'engager vite et concrètement dans l'accomplissement de la transition énergétique du territoire, avec bien entendu, le concours actif et indispensable des citoyens, des élus et tous les acteurs.

✓ **TRAJECTOIRE FIXÉE PAR LE PLAN CLIMAT AIR
ENERGIE TERRITORIAL À HORIZON 2050**
PAR RAPPORT À L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2017



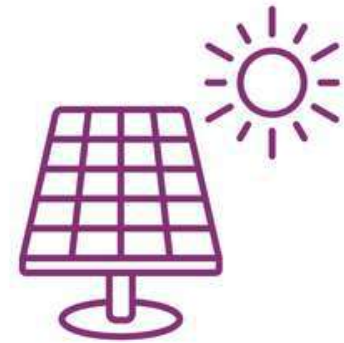
Réduction des consommations
énergétiques

- 45%



Réduction des émissions de
gaz à effet de serre

- 44%



Part des énergies
renouvelables dans la
consommation d'énergie

56%



Partie 1

Valoriser durablement les ressources du territoire

✓ ENJEUX

Les ressources naturelles nous fournissent l'eau, l'air, l'énergie et les matières premières dont nous dépendons tous chaque jour. Leur dégradation impacte directement et inéluctablement la qualité de vie des populations et la survie de nombreuses espèces.

C'est pourquoi il est primordial de mettre en place des actions visant à prévenir cette dégradation, par la préservation et par la gestion responsable des ressources naturelles.

La collectivité et les acteurs du territoire se mobilisent pour valoriser durablement ces ressources à travers des actions concrètes et variées : adapter les pratiques agricoles, encourager une alimentation locale et saine, préserver l'eau et les milieux naturels, protéger la biodiversité, gérer les déchets de manière responsable et développer un tourisme respectueux des richesses locales.

✓ LES ACTIONS

1. Le changement des pratiques agricoles
2. Le projet alimentaire territorial
3. Economiser l'eau
4. Préserver la qualité de l'eau à la source
5. Restituer une eau de qualité au milieu
6. La gestion des espaces naturels sensibles
7. Renforcer le maillage des haies bocagères
8. La valorisation des biodéchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire
9. Opérations broyage pour valoriser les végétaux à la source
10. Favoriser la réparation et le réemploi des déchets
11. Tourisme : Destination Environnement
12. Gestion durable du PDIPR

✓ CHANGEMENT DES PRATIQUES AGRICOLES



Afin d'accompagner l'adaptation des systèmes agricoles, la collectivité a conduit différentes actions en 2025 :

- 5 nouvelles exploitations engagées dans des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, un accompagnement financier pour encourager les pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement
- Accompagnement de la coopérative Oxyane dans son projet O'trement avec un cofinancement local de son dossier Leader à hauteur de 10 000 €
- Réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Paiement pour Services Environnementaux (AMI PSE) de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse



Perspectives 2026

- Mise en place du PSE si retenu
- Financement de bancs d'essai moteur
- Poursuite des partenariats sur la transition des exploitations avec Oxyane, ADICE

Indicateurs

- 21 exploitations en MAEC pour 650 000 € sur 5 ans
- AMI PSE pouvant apporter 2,6 millions d'euros aux agriculteurs sur 5 ans

✓ PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



Plusieurs actions majeures sont conduites cette année, faisant suite aux travaux préliminaires de mise en place du plan d'action du PAT voté en 2023.

➤ Aides économiques

Deux premières exploitations agricoles ont bénéficié de l'aide Agrival, permettant des investissements pour améliorer le développement des circuits courts.

➤ Une offre plus qualitative pour la restauration collective

- Le cahier des charges pour les prestations en gestion concédée de la Communauté de communes a été finalisé et le marché lancé pour 2026. Le prestataire a été retenu, en accord avec la loi EGalim et la volonté de la collectivité de proposer une offre de qualité et locale.
- Le DCE (Dossier de consultation des entreprises) a été communiqué aux communes des VDD en version modifiable. Elles pourront l'adapter lors du renouvellement de leur marché de restauration scolaire.

➤ Solidarité alimentaire

- Une rencontre entre la Banque Alimentaire, les CCAS et les maires a été organisée afin de construire un partenariat, dans le but d'améliorer les actions locales de lutte contre la précarité alimentaire.
- Un groupe de travail a été initié entre le Département, la Chambre d'agriculture, Solaal et les VDD, afin de construire un réseau de « glanage » sur le territoire. Cette action permettra de proposer des produits frais aux personnes en situation de précarité alimentaire et de réduire les pertes des agriculteurs.
- Dans le cadre du festival des repas partagés, la commune de Val-de-Virieu s'est lancée dans l'organisation d'un premier événement. Prévu pour début 2026, ce repas convivial aura pour objectif de créer du lien entre les producteurs, les artisans et les habitants de la commune.



Indicateurs

- 24 communes intéressées par la rencontre avec la Banque Alimentaire
- 2 dossiers d'agriculteurs approuvés en commission pour les aides Agrival

Perspectives 2026

- Réunion d'information sur les obligations de la loi EGalim et « Ma cantine » proposées aux communes
- Organisation d'un salon alimentaire à destination des professionnels pour renforcer les liens entre les acteurs locaux
- Construction d'un réseau d'animateurs (agriculture, alimentation et environnement) et proposition d'animations pédagogiques dans les établissements scolaires des VDD

✓ ECONOMISER L'EAU



En 2025 le service de l'eau a poursuivi le travail de maîtrise et d'amélioration du réseau de distribution d'eau potable avec le remplacement ou la pose de 90 nouvelles vannes et 13 nouveaux débitmètres permettant de gérer le réseau à une échelle plus petite. 50 nouvelles ventouses sont mises en place pour protéger le réseau des dépressions ponctuelles, et 1200 compteurs d'abonnés ont été changés.

Ces investissements permettent de localiser et réparer plus rapidement les fuites et ainsi de minimiser les besoins de prélèvement sur les nappes.



Indicateurs

Rendement du réseau d'eau potable de 82% en 2024 soit un gain de plus de 10% par rapport à 2022, année de référence du plan eau du gouvernement.

Perspectives 2026

- Finalisation du schéma directeur eau potable
- Renouvellement de 2 600 mètres de réseau d'eau potable

✓ PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU À LA SOURCE



Pour préserver la qualité de la ressource en eau et être en mesure de distribuer une eau potable de bonne qualité, les VDD poursuivent la mise en place de nombreuses actions sur les captages prioritaires en partenariat avec les agriculteurs.

A titre d'exemple une des actions est de limiter les grandes cultures céréalières en favorisant les cultures fourragères sans épandage de produits (désherbant, pesticide, etc.). Mais ces cultures qui restent en place plusieurs années sont favorables au développement des campagnols qui peuvent détruire ces cultures. Pour favoriser la prédation des campagnols, les VDD ont implanté 300 mètres de haies ainsi que des perchoirs à rapace.



Indicateurs

- Création de 300 mètres de haie
- Acquisition en 15 ans d'une trentaine d'hectares

Perspectives 2026

Démarrage d'une étude hydrogéologique de définition des aires d'alimentation des captage prioritaires

✓ RESTITUER UNE EAU DE QUALITÉ AU MILIEU



En 2025 les Vals du Dauphiné ont finalisé les travaux de la station de refoulement des eaux usées de Saint Victor de Cessieu vers la station d'épuration Epur'Vallons. L'ancienne station d'épuration de la commune qui n'était plus conforme et impactait la qualité de la rivière l'Hien à été abandonnée.

Par ailleurs les travaux de remplacement des stations d'épuration de Montagnieu village et Sainte Blandine Cambade sont engagés, 650 m de réseau de refoulement ont été posés. Le projet sera finalisé début 2026 après curage du lagunage, construction et mise en service d'une nouvelle station d'épuration.



Indicateurs

Coût opération St Victor de Cessieu : 3 600 000 €

Coût requalification station de Montagnieu : 950 000 € HT

Perspectives 2026

Poursuite du schéma directeur d'assainissement collectif

✓ GESTION DES ESPACES NATURELS



Le rôle de la collectivité est d'assurer, pour le compte du Département, la gestion d'espaces naturels d'intérêts locaux : maîtrise foncière, diagnostic, définition et mise en œuvre de plan d'actions afin de préserver – restaurer et en dernier lieu, valoriser les sites. La CC VDD gère 13 Espaces Naturels Sensibles, représentant 2,7% du territoire. Des comités de pilotage annuels sont organisés pour chaque ENS permettant de réunir les élus, les chasseurs, les pêcheurs, les propriétaires, etc.

Un panorama de quelques actions conduites en 2025 : Création de caillebotis et des observatoires sur l'ENS de Malseroud, plantation de haies en partenariat avec une école de Lyon, réouverture d'une tourbière sur l'ENS du Pissoud, lutte contre les espèces exotiques envahissantes sur l'ensemble des ENS, gestion et entretien des boisements, suivis naturalistes, création et restauration de mares, entretien des sentiers, animations et sensibilisation des habitants.

Indicateurs

- 13 Espaces naturels Sensibles
- Un nouvel ENS actif : Etang malin à Sainte Blandine

Perspectives 2026

- Poursuite de la mise en œuvre des plans d'actions
- Mise à jour des plans de gestion
- Suivi et animation

✓ RENFORCER LE MAILLAGE DES HAIES BOCAGÈRES



Dans une démarche d'adaptation du territoire au changement climatique, 8 projets de plantation de haies ont été mis en œuvre, à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt, sur des propriétés publiques et privées.

Chaque projet est encadré par une convention définissant les modalités d'intervention ainsi que la gestion et l'entretien à long terme des haies. Ces plantations poursuivent plusieurs objectifs : limiter l'érosion des sols et l'impact du vent, créer des zones d'ombrage, favoriser la biodiversité et renforcer les fonctionnalités écologiques du territoire.

En complément, la collectivité soutient les initiatives portées par des collectifs de plantation de haies, notamment à travers des actions de communication et de valorisation.



Indicateurs

- 8 nouveaux projets
- 10 essences de plants différentes
- 1 km de haies plantées

Perspectives 2026

Mutualisation du projet de plantation de haie avec un projet de création de mares : Marathon de la Biodiversité

LA VALORISATION DES ✓ BIODÉCHETS ET LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Syclum, syndicat de gestion et de prévention des déchets, agit sur plusieurs fronts en faveur de la valorisation des biodéchets et de la lutte contre le gaspillage.

Il assure la distribution de composteurs et de lombricomposteurs à prix incitatif, soit à l'accueil du syndicat, soit sur des points de vente décentralisés. Il propose des formations et initiations à la technique du compostage. Il accompagne aussi à la mise en place de sites de compostage partagé et autonomes en établissement. Une collecte séparée des déchets alimentaires a de plus été instaurée dans le centre-ville et les résidences de La Tour du Pin, St Clair de La Tour et Pont de Beauvoisin.

Il intervient auprès des établissements scolaires dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire et poursuit ses animations tout public sur le compostage et le gaspillage alimentaire. Un volet « solidarité alimentaire » est travaillé en lien avec le PAT. Dans ce cadre une action « repas partagé » sera initiée dès début 2026, en partenariat avec la commune de Val de Virieu.



Indicateurs

- 3 nouveaux sites de compostage partagé pour un total de 41 (80% en établissements et 20% en pied d'immeuble ou quartier)
- 130 tonnes collectées dans les PAV biodéchets de La Tour du Pin, Saint Clair de la Tour, Pont de Beauvoisin et Les Abrets en Dauphiné (56 bornes installées sur ces 4 communes)
- 27 interventions scolaires et 35 interventions autres publics, sur les thèmes du gaspillage alimentaire, du compostage, du jardinage au naturel ou de la réduction des déchets.

Perspectives 2026

- Finalisation du tri à la source des biodéchets et développement du volet accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à la solidarité alimentaire
- Renforcement de l'équipe projet

✓ OPÉRATIONS BROYAGE POUR VALORISER LES VÉGÉTAUX À LA SOURCE



SYCLUM propose aux particuliers d'emprunter gratuitement un broyeur de branchages. Objectifs : désengorger les déchetteries, réduire les transports des déchets verts et constituer une réserve de broyat pour pailler les plantations et jardiner plus naturellement.

Ce service est complété par le soutien à l'achat groupé de broyeurs. Cette année, un module « offre et demande de broyat » a de plus été ajouté sur la plateforme de prêts en ligne.

Le prêt de broyeurs est aussi proposé aux collectivités et associations et, en complément, Syclum propose des formations pour les agents des espaces verts communaux.

Enfin, des opérations de broyage et une fête des broyeurs sont organisées chaque année.



Indicateurs

- 387 prêts de broyeurs aux particuliers
- 30 prêts de broyeurs aux collectivités/association
- 4 broyeurs soutenus à l'achat
- 415 tonnes de végétaux détournés des déchèteries
- 5 communes organisatrices d'opérations de broyage des sapins de Noël

Perspectives 2026

- Optimiser le service de prêt : broyeurs neufs, maillage du service, ...
- Développement de mini-plateformes de stockage du broyat et de transactions entre l'offre et la demande de broyat
- Multiplier la sensibilisation aux portes des déchèteries et lors de campagnes dédiées en collaboration avec les communes

✓ FAVORISER LA RÉPARATION ET LE RÉEMPLOI DES DÉCHETS



Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! Le réemploi est donc une étape incontournable avant le tri et le recyclage. Il représente un enjeu environnemental mais aussi socio-économique. En déchèterie, Syclum propose aux usagers de donner leurs objets en bon état pour leur offrir une seconde vie. Pour cela, une « boîte à dons » est disposée dans la déchèterie de St Jean de Soudain et accessible aux horaires d'ouverture. Les objets sont ensuite récupérés par des associations ou entreprises de l'économie sociale et solidaire. Elle sera complétée début 2026 par un même dispositif sur la déchèterie des Abrets en Dauphiné.

Des collectes annuelles de vélos ont aussi lieu dans les déchèteries des Abrets, Fitialieu et St Jean de Soudain et depuis la REP sur les articles de sports et de loisirs, cela permet un meilleur réemploi des vélos dans toutes les déchèteries. Enfin, le syndicat soutient et communique sur les repair-café et les artisans réparateurs qui promeuvent la réparation.



Indicateurs

- 411 vélos collectés en déchèterie
- 173 objets réparés par le repair-café des VDD

Perspectives 2026

- Mise en place de nouveaux caissons de réemploi « boîte à dons » en déchèterie
- Mise en réseau des acteurs du réemploi et de la réparation

✓ TOURISME : DESTINATION ENVIRONNEMENT



Premier Office de Tourisme labellisé Destination d'Excellence en Isère en 2025, les enjeux environnementaux dans les pratiques de l'Office de Tourisme sont pris en compte et reconnus.

L'Office de Tourisme programme des animations respectueuses de la nature : découverte de l'apiculture, balade ludique en poney, découverte des plantes sauvages et leurs usages, balade nocturne contée, stage de survie, découverte à la ferme, jeu de piste à vélo...

Destination vélo s'il en est, le service tourisme a réalisé sa première carte vélo, avec des boucles au départ des gares, afin d'encourager une pratique sportive, itinérante et respectueuse de l'environnement.

Les VTTistes voient également l'apparition de 11 boucles identifiées, de tous niveaux.

Le service tourisme sensibilise aussi les professionnels aux enjeux énergétiques et environnementaux. Un café rencontre « Allier confort et économie, je passe aux EnR » a été organisé à leur attention.



Indicateurs

- Réalisation de la 1^{ère} carte vélo
- Réalisation 1^{ère} carte VTT
- Réalisation de l'étude de jalonnement de 3 boucles cyclos départementales

Perspectives 2026

- Accompagnement vers un tourisme durable de la destination par Isère Attractivité
- Encourager-récompenser les comportements responsables

✓ GESTION DURABLE DU PDIPR



Le service tourisme gère, pour le compte du Département, le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) : ce sont 500 km d'itinéraires, dont 125km de sentiers.

Pour minimiser l'impact environnemental lié aux équipements et aux aménagements de ce réseau :

- les poteaux de signalétique sont fabriqués à moins de 50km, en mélèze non traité provenant des Alpes,
- la peinture de balisage est acrylique pour éviter l'usage de solvants,
- les futurs équipements tels que les tables de pique-nique seront fabriqués en Isère avec du bois isérois non traité (douglas).

L'Office de Tourisme sensibilise les randonneurs aux bonnes pratiques, tel que rester sur les sentiers, ramasser les déchets, chiens tenus en laisse dans certains espaces protégés... via ses éditions (cartoguide, guide idées balades...) et les réseaux sociaux (diffusion campagne départementale Profite Partage Respecte).



©Scalpfoto

Indicateurs

- Utilisation de matériaux locaux et non traités
- Liste des bonnes pratiques sur les publications de l'Office de Tourisme

Perspectives 2026

- Mise à jour des panneaux de départ du PDIPR dans chaque commune
- Installation d'équipements (tables de pique nique, tables d'orientation, panneaux de médiation...)
- Poursuite de la campagne Profite Partage Respecte



Partie 2

Contribuer à l'autonomie énergétique du territoire

✓ ENJEUX

Et si notre territoire devenait acteur de sa propre énergie ?

De nombreuses raisons poussent à aller dans ce sens. Cela permet, en effet, de réduire notre dépendance à des importations d'énergie qui peuvent être coûteuses et instables (souvenons-nous de l'année 2022), de redonner au territoire la capacité de décider de son avenir énergétique et de stimuler l'économie locale. C'est aussi valoriser les ressources naturelles et renouvelables dont nous disposons, tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre et en contribuant activement à la lutte contre le changement climatique.

Pour atteindre ces objectifs, trois leviers essentiels doivent être mobilisés, dans un ordre de priorité clair : d'abord la sobriété, ensuite l'efficacité énergétique, et enfin le développement des énergies renouvelables.

La collectivité s'engage pleinement dans cette démarche. Elle agit sur le patrimoine bâti, public comme privé, afin de réduire les consommations d'énergie, accompagne les entreprises vers des modèles moins émetteurs de carbone, encourage des modes de déplacement plus performants et durables, et soutient le développement de la production locale d'énergies renouvelables.

✓ LES ACTIONS

1. VDD Renov'
2. Lutter contre la précarité énergétique des plus modestes
3. La rénovation énergétique des logements locatifs sociaux
4. Valoriser le bâti ancien, les centres-villes et centres bourgs
5. Accompagner les communes dans l'efficacité énergétique de leurs bâtiments
6. Accompagner les communes dans leurs missions de maître d'ouvrage pour les grands projets de bâtiments
7. Améliorer la performance énergétique du patrimoine des VDD
8. Mettre en œuvre une gestion énergétique du patrimoine des VDD
9. Gérer la flotte de véhicules et optimiser les déplacements inter-sites
10. Informer et mobiliser les entreprises sur les enjeux de la RSE
11. Favoriser la consommation dans les commerces locaux grâce aux chèques cadeaux
12. Dynamiser la pratique du vélo
13. Renforcer l'intermodalité
14. Atchoum, service de covoiturage sur les VDD
15. Les ombrières photovoltaïques de Plan'Et Soleil mises en service
16. Un nouveau service de conseils aux particuliers sur le photovoltaïque

✓ VDD RÉNOV' ACCOMPAGNE LES PARTICULIERS DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LEUR LOGEMENT



La Communauté de communes a prolongé au 1er janvier 2025, un Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) dénommé « VDD Rénov » en place sur le territoire depuis 2022.

La mission du guichet VDD Rénov est **d'accueillir, informer et apporter un conseil personnalisé gratuits aux particuliers** dans le cadre de projets de rénovation de leur logement, quel que soit leur niveau de revenus.

Les volets de missions :

1. **Dynamique territoriale** : sensibiliser et mobiliser les ménages en amont des projets de rénovation de l'habitat > conférences thématiques, ateliers, communications

2. **Informations, conseils et orientation** : des propriétaires occupants, propriétaires bailleurs et syndicats de copropriétés > conseils téléphoniques, permanences personnalisées sur rdv, accompagnements et appuis de parcours pour la définition des projets, etc.

3. **Aides financières locales VDD Rénov** : jusqu'à 4 000 € sous condition d'éligibilité.



Indicateurs

- 6 conférences et ateliers
- 784 conseils téléphoniques
- 181 RDV en permanences
- 51 appuis de parcours
- 56 aides VDD Rénov attribuées en 2025 pour un montant total de 157 500 €

Perspectives 2026

- Articuler l'accompagnement local et le règlement des aides avec les évolutions nationales : décarbonation du logement, accélération de la rénovation des passoires énergétiques (DPE F et G)
- Poursuivre les conseils, l'accompagnement et l'animation auprès des particuliers

✓ LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DES PLUS MODESTES



« Est en situation de précarité énergétique [...] une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat » loi du 10 juillet 2010, dite loi Grenelle 2

Une convention de service d'intérêt général en partenariat avec SOLIHA Isère Savoie est signée dans le cadre du Pacte territorial et du guichet VDD Rénov afin de mettre en place des actions pour informer et mobiliser les ménages aux ressources modestes et très modestes sur l'amélioration de l'habitat sur toutes les thématiques de la rénovation (précarité énergétique, adaptation des logements et habitat indigne), avec une mission spécifique d'aller-vers les publics les plus fragiles sous forme de visites conseils.

Les permanences de Soliha dans les accueils France services ont également été largement sollicitées en 2025.



Indicateurs

- 16 visites conseils publics prioritaires dans la démarche d'aller vers
- 20 permanences spécifiques d'informations de proximité pour les publics prioritaires dans les accueils France services

Perspectives 2026

- Poursuite des visites conseils mises en place en 2025
- Articulation avec les financements de l'ANAH renforcée pour les ménages les plus modestes
- Renforcer la visibilité du guichet unique France Rénov/VDD Rénov comme tiers de confiance pour les habitants.

✓ LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX



Sur le territoire des Vals du Dauphiné, plus d'une famille sur 10 habite dans un logement social : 3 152 logements sociaux sont répartis sur tout le territoire.

Les bailleurs sociaux participent au développement des communes et à leur attractivité par la construction de nouvelles résidences. Ces opérations répondent à la demande locale en proposant à la location des appartements qui peuvent être occupés par des personnes âgées qui souhaitent continuer à vivre dans leur commune sans entretenir de grands espaces, des ménages qui se séparent ou des jeunes qui prennent leur indépendance.

Depuis plusieurs années, les campagnes de rénovation rendent les résidences sociales plus attractives et adaptent les logements aux besoins actuels. Les travaux d'isolation se généralisent et renforcent la performance énergétique des immeubles pour une meilleure maîtrise des charges de chauffage : la qualité de vie des ménages s'améliore et leur pouvoir d'achat reste stable malgré les hausses du prix de l'énergie.

La Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, sensible aux questions de transition écologique et de cadre de vie de ses habitants, encourage ces travaux et constructions par diverses aides et notamment des subventions.



Indicateurs

- 1 résidence de 6 logements sociaux énergivores (DPE G) réhabilités avec l'aide financière des VDD (18 000 €) DPE B après travaux

- 3 résidences de 42 logements sociaux énergivores (DPE E) réhabilités avec l'aide financière des VDD (126 000 €) DPE C après travaux

Perspectives 2026

Poursuivre le soutien financier à la réhabilitation des logements sociaux pour mieux prendre en compte les enjeux de la loi Climat et Résilience (interdiction progressive de mise en location des passoires énergétiques)

✓ VALORISER LE BÂTI ANCIEN, LES CENTRES –VILLES ET CENTRES BOURGS



La valorisation des centres-villes et la rénovation du bâti ancien constitue un enjeu majeur pour le territoire : cette ambition est inscrite dans les documents stratégiques de la politique du territoire : PCAET : Axe 6 « Agir sur le patrimoine bâti et réduire les consommations d'énergie ». Programme Local de l'Habitat 2021-2027 : Orientation n°1 « Valoriser le bâti ancien, les centres-villes et les centres-bourgs ». Projet de territoire : Ambition n°1.6 « Valoriser le bâti ancien, les centres-villes et villages en incitant et soutenant les projets publics et privés de rénovations et de renouvellement urbain ».

La Communauté de communes accompagne les Petites Villes de Demain dans la construction et le suivi du programme d'action pour revaloriser les centres-villes. Dans ce cadre un lien étroit est établi entre les actions du Pacte territorial VDD Rénov à l'échelle du territoire et l'opération d'amélioration de l'habitat de La Tour du Pin (OPAHRU), ainsi que celle en cours de mise en place sur la centralité de Pont de Beauvoisin. Ces opérations visent des rénovations lourdes répondant aux enjeux de renouvellement urbain et de Zéro Artificialisation Nette, ainsi que de revalorisation des centres bourgs et de leur patrimoine ancien dégradé et/ou vacant.



Indicateurs

- 1 soirée dédiée à la rénovation du bâti ancien en Pisé, patrimoine local
- 15 bonus VDD Rénov sur les rénovations avec matériaux biosourcés (bâti ancien) soit 14 500€
- 1 aide financière de 10 000 € pour la création d'un logement communal dans une ancienne grange en pisé

Perspectives 2026

- Poursuivre le lien avec l'opération d'amélioration de l'habitat de La Tour du Pin, et mise en place sur la centralité de Pont de Beauvoisin en cours (PVD / OPAHRU)
- Lutte contre la vacance de logements et l'habitat indigne ou dégradé dans les centre-bourgs.
- Valorisation du patrimoine en pisé

✓ ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE LEURS BÂTIMENTS



La Communauté de communes finance au profit des communes un accompagnement personnalisé sur l'énergie des bâtiments publics. Un conseiller énergie de l'AGEDEN intervient sur site pour identifier les pertes énergétiques et proposer aux élus les solutions les plus pertinentes en matière d'efficacité énergétique. Cet appui constitue ainsi une aide à la décision pour la programmation des travaux à engager, en amont d'un éventuel recours à un bureau d'études. L'accompagnement porte également sur l'opportunité de déployer des solutions d'énergies renouvelables.

Pour apporter la meilleure réponse aux besoins des communes, l'AGEDEN mutualise ses compétences avec d'autres partenaires, notamment TE38 et le CAUE.

À titre d'exemple, en 2025, Dolomieu et Saint André le Gaz ont établi une priorité sur les bâtiments à rénover, Faverges de la Tour a fait un audit énergétique de sa halle des sports avec un plan d'actions, Cessieu a sollicité l'AGEDEN pour l'étude d'un réseau de chaleur.

Les VDD apportent également une aide financière aux communes pour la rénovation énergétique de leurs logements communaux, avec l'objectif d'atteindre à minima l'étiquette énergétique C. Cette année, la CC VDD a contribué à hauteur de 18 000 €.



Indicateurs

9 communes , 1 SIVU et 12 projets accompagnés par AGEDEN en 2025

6 pour la rénovation

6 pour les énergies renouvelables

Aide à la rénovation énergétique de 3 logements dans 2 communes, atteinte étiquette C

Perspectives 2026

- Poursuivre l'accompagnement des communes dans la convention 2026 avec l'AGEDEN. Un total de 18 jours est dédié aux conseils des élus.
- Reconduire les aides pour la rénovation énergétique des logements communaux

✓ ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LEURS MISSIONS DE MAÎTRE D'OUVRAGE POUR DE GRANDS PROJETS DE BATIMENTS



Les VDD disposent d'un service de Conduite d'opérations qui peut mettre à disposition ses compétences auprès des communes pour réaliser certains grands projets de bâtiments.

Cet accompagnement prend la forme d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, et permet aux communes de mener à bien des projets vertueux sur les volets énergie et matériaux : solaire photovoltaïque, utilisation de bois local, chaufferie collective, charte pour la gestion des déchets de chantier...

En 2025, les VDD ont poursuivi l'accompagnement de deux communes ayant conventionné en 2024 :

- A Romagnieu, les travaux de requalification de la base de loisirs "O'Lac" ont débuté. Les trois futurs bâtiments publics insérés dans un environnement qualitatif, feront la part belle au bois local, et seront chauffés via une chaufferie bois.
- A Cessieu, les études de conception ont démarré pour la réalisation d'un nouvel équipement mutualisé entre la commune et les Vals du Dauphiné, et destiné à la restauration scolaire, la garderie et le centre de loisirs. Cette mutualisation permet d'optimiser l'utilisation du bâtiment toute l'année, et d'éviter l'impact carbone qui aurait été généré par des constructions multiples pour chaque usage.



Indicateurs

- 2 conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage en cours
- 4 bâtiments en projet

Perspectives 2026

- Clos et couvert terminé pour les trois bâtiments à Romagnieu
- Fin des études de conception, et lancement des marchés de travaux à Cessieu

✓ AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE DES VDD



Dans la continuité du schéma directeur immobilier et énergétique finalisé en 2023, la CCVDD poursuit sa politique d'amélioration continue des bâtiments avec des projets phares :

- Réhabilitation de l'Accueil de Loisirs à Torchefelon : après les études de conceptions, le chantier a démarré. Une isolation intérieure biosourcée et un raccordement à la chaufferie bois de l'école vont permettre des économies d'énergie.
- Réhabilitation et extension du siège de la Communauté de Communes : le programme a été validé et le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé.
- Réalisation d'une étude d'opportunité sur le centre aquatique situé à la Tour-du-Pin.
- Finalisation des opérations de relamping dans les bâtiments de la Communauté de communes afin de réduire les consommations liées à l'éclairage.



Indicateurs

- 1 chaudière à fioul supprimée soit 5 000L de fioul économisé par an.
- Plus de 200 ampoules led équipant 7 des bâtiments de la collectivité

Perspectives 2026

- Réouverture de l'ALSH de Torchefelon pour juillet
- Désignation d'un maître d'œuvre pour le projet du siège et démarrage des études de conception
- Poursuite des études sur le centre Aquatique via la réalisation d'une étude d'opportunité et d'un programme
- Poursuite des travaux d'entretien des bâtiments

✓ METTRE EN ŒUVRE UNE GESTION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE DES VDD



Afin de mieux maîtriser les consommations, la collectivité met en œuvre une gestion structurée du patrimoine, reposant sur les actions suivantes :

- Suivi et analyse des consommations énergétiques des bâtiments, via un logiciel donnant les informations énergétiques pour chaque Point de livraison
- Optimisation et modernisation des équipements moins consommateurs (changement de pompe à chaleur)
- Mise en place de l'autoconsommation collective grâce aux panneaux photovoltaïques installés sur le toit du centre de loisirs de la Tour du pin.



Indicateurs

Production annuelle supérieure à **9 000 kwh** grâce au panneaux photovoltaïques du Centre de Loisirs de la Tour du Pin

Perspectives 2026

Déploiement d'un outil de supervision des installations de chauffage et de ventilation sur les sites les plus consommateurs, afin d'optimiser leur fonctionnement et les consommations énergétiques.

✓ GERER LA FLOTTE DE VEHICULES ET OPTIMISER LES DEPLACEMENTS INTER-SITES



La collectivité gère sa flotte de véhicules au plus près des besoins tout en visant à réduire toujours plus les émissions de gaz effet de serre.

Le nombre de véhicules est stable : un véhicule entrant pour un véhicule sortant. Lorsqu'un véhicule arrive en fin d'utilisation, il est remplacé par un modèle moins polluant et plus décarboné, électrique en priorité, ou à motorisation essence.

En parallèle, la collectivité agit sur les pratiques de déplacement des agents afin de limiter les trajets inter-sites en voiture individuelle. Des vélos à assistance électrique sont ainsi proposés comme alternative de déplacement professionnel.

Indicateurs

- 67 véhicules de service toute énergie confondue
- 21% de la flotte est composée de véhicules électriques
- 4 nouveaux VAE de service en 2025, portant à 6 le nombre de vélos répartis sur 4 sites

Perspectives 2026

- Poursuite de la décarbonation de la flotte en remplaçant des véhicules diesels et à fort kilométrage par des véhicules électriques ou à essence
- Installation de nouvelles bornes de recharge électriques



✓ INFORMER ET MOBILISER LES ENTREPRISES SUR LES ENJEUX DE LA RSE



Le 16 octobre 2025 s'est tenue la #4 Rencontre des acteurs économiques et des Vals du Dauphiné.

La thématique de cette soirée était « Adaptation des entreprises à leur écosystème : à chacun sa réponse ! ». Une conférence en quatre temps a été proposée aux entreprises ayant répondu présentes pour cette soirée :

- « Penser le territoire autrement »
- « Robustesse plutôt que performance »
- « Rémunérer autrement »
- « Adaptation au changement climatique »

Après une introduction par le Président de la collectivité, trois entreprises ont témoigné des actions réelles et concrètes mises en place au sein de leurs structures respectives.



Indicateurs :

170 participants :

- entreprises du territoire
- élus
- partenaires
- agents

Perspectives 2026

Offrir aux entreprises du territoire des clés de compréhension de la RSE et des solutions opérationnelles

✓ LES CHÈQUES CADEAUX MON TOUR AUX VALS POUR FAVORISER LA CONSOMMATION DANS LES COMMERCEs LOCAUX



Les chèques cadeaux Mon Tour aux Vals dynamisent l'économie locale en mettant en lumière les commerces partenaires auprès des habitants et des salariés du territoire.

Pour les entreprises, c'est aussi l'occasion de jouer un rôle actif en privilégiant des cadeaux locaux plutôt que des enseignes nationales, favorisant ainsi une consommation ancrée dans la vie locale.

Cette année, la Communauté de Communes a offert 50 € de chèques cadeaux à chaque salarié pour les fêtes de fin d'année, soit un montant total de 12 930 € redistribué dans l'économie locale.

Depuis leur lancement en 2014, ce dispositif a permis d'injecter près de 568 000 € dans les commerces du territoire.

Indicateurs

- **78 176 €** : Montant de chèques cadeaux commandés en 2025

- **130** : nombre de commerces et entreprises "affiliés"

Perspectives 2026

Encourager les entreprises rencontrées à proposer des chèques cadeaux locaux à leurs salariés ou clients, pour soutenir l'économie de proximité.

Mettre en avant les chèques cadeaux auprès du grand public, communiquer sur leurs avantages et leur impact positif pour les commerces locaux, afin d'en généraliser l'usage.

Fédérer habitants, communes et entreprises autour d'une démarche commune pour qu'ils privilégient les commerces de proximité, en adoptant eux aussi les chèques cadeaux locaux.

Offrir des chèques cadeaux aux salariés de la collectivité afin de contribuer au développement de l'outil



✓ DYNAMISER LA PRATIQUE DU VÉLO



En 2025, les VDD poursuivent la mise en œuvre du schéma directeur vélo. Sur le volet aménagement, de nouvelles réalisations ont pu voir le jour, notamment à Saint-Clair-de-la-Tour, tandis que plusieurs projets sont à l'étude avec les communes ainsi que la liaison avec la CAPI et la future voie verte est-ouest VDD.

Le service de location Vélo'Vals confirme son bon fonctionnement : à l'été, les 40 vélos à assistance électrique proposés ont tous été loués, témoignant d'un fort engouement.

Enfin, les animations Savoir Rouler à Vélo (SRV) se poursuivent dans les écoles du territoire, avec une forte participation des établissements scolaires.



Indicateurs

- 40 VAE en location en 2025
- 250 élèves bénéficiant du SRV
- 4 box vélos installés

Perspectives 2026

- 12 km à l'étude avec les communes
- Etude en cours pour la liaison CAPI et Voie-Verte VDD
- 40 VAE supplémentaires pour le service VéloVals

✓ RENFORCEMENT DE L'INTERMODALITÉ



Les Vals du Dauphiné poursuivent leur engagement pour renforcer l'attractivité du train et améliorer l'accessibilité des gares du territoire.

L'aménagement du parking de la gare de Cessieu a permis d'augmenter les capacités de stationnement et de faciliter l'accès à la gare, en réponse à la forte hausse de sa fréquentation.

Par ailleurs, les projets de Services Express Régionaux Métropolitains (SERM) de Lyon, Grenoble et Chambéry progressent. Les VDD sont pleinement impliqués dans ces démarches structurantes, qui offriront de nouvelles opportunités pour repenser et réaménager les gares du territoire, notamment celle de Saint-André-le-Gaz.



Indicateurs

- 140 000 € de travaux pour Cessieu
- 100 places aménagées
- +12 % de fréquentation sur les gares VDD en 2025

Perspectives 2026

- 12 km à l'étude avec les communes
- Etude en cours pour la liaison CAPI et Voie-Verte VDD
- 40 VAE supplémentaires pour le service VéloVals

✓ ATCHOUM, SERVICE DE COVOITURAGE SUR LES VDD



En 2025, ATCHOUM poursuit son développement, avec le vote de la poursuite du dispositif jusqu'à fin 2028, confirmant l'intérêt et la pérennité du service sur le territoire.

Les retours des usagers restent très positifs. Le nombre d'inscriptions et de trajets est en hausse, traduisant une appropriation progressive du dispositif par les habitants.

Par ailleurs, le projet d'aménagement d'un parking de covoiturage à Chimilin se concrétise. En 2025, les études d'Avant-Projet (AVP) sont lancées et l'enquête publique relative à la modification du PLU-I Est a été réalisée, avec un avis favorable, permettant de poursuivre le projet dans de bonnes conditions.

Indicateurs

- Nombre de trajet en 2025 : 501 (+ 184 %)
- Nombre d'inscrits : 512 (+ 37%)

Perspectives 2026

- Poursuite du service ATCHOUM
- Finalisation des études pour le parking de Chimilin et achat du terrain

✓ LES OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES MISES EN SERVICE



Trois des six sites sur lesquels sont implantés les ombrières photovoltaïques sont aujourd'hui en service : les parkings gare de la Tour du Pin et Pont de Beauvoisin, ainsi que le parking de la maison de retraite à Aoste. Une inauguration a été organisée à Pont de Beauvoisin le 19 mai 2025. Les travaux sont en cours de finalisation sur les autres sites pour une mise en service début 2026: la salle des fêtes à la Bâtie-Divisin, le parking de l'école du Mâcle aux Abrets, la zone d'activité la Corderie à Saint Clair de la Tour.

Le projet est porté par la SAS Plan'Et Soleil, dont la Communauté de communes est actionnaire à hauteur de 8%, ce qui lui permet de prendre part aux choix des sites. Plan'Et Soleil investit, exploite et entretient les centrales.

Grâce à ces installations, le territoire augmente sa production locale d'électricité et apporte un confort aux usagers des parkings, en mettant les véhicules à l'abri du soleil ou des intempéries. Un 7ème projet sortira de terre début 2026, sur la commune de Saint Jean d'Avelanne.



Indicateurs

- Puissance installée : 1500 kWc
- Production annuelle : 1800 MWh
- Nombre équivalent de foyers (hors chauffage) : 730

Perspectives 2026

- Prospection pour de nouveaux sites
- Proposition de mise en place de l'autoconsommation collective dans le montage des projets



✓ UN NOUVEAU SERVICE DE CONSEILS AUX PARTICULIERS SUR LE PHOTOVOLTAÏQUE



La Communauté de communes Les Vals du Dauphiné a mis en place un partenariat avec Solarcoop, une structure coopérative, dont la mission est d'assurer aux particuliers un parcours balisé, honnête et sans mauvaise surprise évitant les dérives de prix et/ou de qualité dans leur projet de solarisation.

Elle apporte ainsi gratuitement aux habitants, des conseils techniques et économiques sur les installations solaires dans le but de les accompagner sereinement dans la réalisation de leur projet, à l'image de ce qui vous est proposé avec le dispositif VDD Renov' pour la rénovation énergétique de l'habitat.

S'ils le souhaitent, ils peuvent entrer en contact avec un installateur partenaire de Solarcoop, signataire d'une charte de qualité et s'engageant à respecter des justes prix.

En facilitant le parcours des particuliers, la Communauté de communes a le souhait de dynamiser la production énergétique de cette filière.



Indicateurs

- Signature d'une convention de partenariat
- Réalisation de pré-études de faisabilité personnalisées

Perspectives 2026

- Déploiement de la communication pour faire connaître ce nouveau service auprès des habitants du territoire



Partie 3

Anticiper les risques liés au changement climatique

✓ ENJEUX

On le voit et on le vit, le changement climatique produit déjà ses effets.

S'adapter et anticiper les risques liés au changement climatique, c'est agir pour réduire l'exposition et la vulnérabilité des personnes, des écosystèmes et des infrastructures à ces effets. Cela implique de repenser l'aménagement pour réduire les risques (ex: zones inondables), adapter l'agriculture et la gestion de l'eau, renforcer les infrastructures face aux événements extrêmes (vent, orage, sécheresse..) mais aussi protéger les populations les plus vulnérables.

Sur le territoire des VDD, nous avons eu la chance de ne pas être exposés à des phénomènes d'ampleur. Malgré tout, les effets du changement climatique sont bien présents. Cette année encore, des périodes de chaleur, des orages intenses ... ont encore sévi et les espèces invasives ont continué à s'installer.

Plusieurs actions sont conduites par les services de la collectivité, visant à mieux préserver la qualité de l'air, lutter contre les espèces invasives et désimperméabiliser les sols

✓ LES ACTIONS

1. La végétation, une alliée pour la qualité de l'air
2. La prime air bois
3. Poursuivre la lutte contre l'ambrosie
4. Poursuivre la lutte contre le frelon asiatique
5. Désimperméabiliser l'espace public pour mieux gérer les eaux pluviales

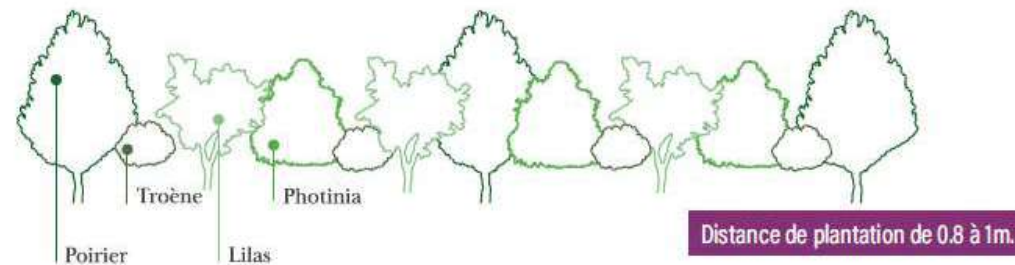
✓ LA VÉGÉTATION, UNE ALLIÉE POUR LA QUALITÉ DE L'AIR



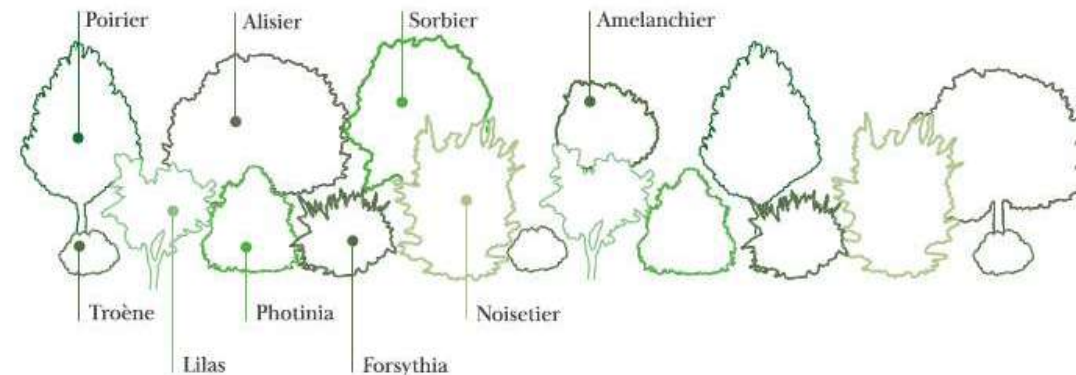
L'étude de la Communauté de communes menée avec le soutien de l'ADEME, a démontré, à travers les mesures de qualité de l'air relevées par les 10 stations et les analyses chimiques sur les végétaux que les haies jouent effectivement un rôle en limitant la diffusion de la pollution. Et ce d'autant plus quand elles sont à taille adulte et diversifiées. La présence de surfaces herbacées et les masses d'eau favorisent ce phénomène. Des espèces particulièrement efficaces pour l'amélioration de la qualité de l'air sont identifiées, tel que le houx, le sureau noir, le frêne à fleurs, le merisier, le platane ou encore le tilleul. Des préconisations de plantation, consistant à créer une véritable barrière végétale, sont aussi faites.

Cette étude a donc permis de mieux comprendre comment la végétation locale peut aider à filtrer les polluants et trouver des solutions naturelles pour mieux se protéger de la pollution de l'air en complément des actions préventives déjà en place.

> Voici des exemples d'organisation en haie simple et en haie double, composée des espèces particulièrement favorables à la captation des polluants



Vue de face



Indicateurs

- 53 µg de métaux lourds par gramme de matière sèche: capacité de stockage relevé sur les feuilles de laurier et de lierre
- Les stations de qualité de l'air ont mesuré un taux de particules fines et métalliques moindre sur un site présentant une végétation haute, abondante et la présence d'une masse d'eau

Perspective 2026

- Plantation de haies sur différents sites de la Communauté de communes
- Déploiement de la communication sur les résultats de l'étude

✓ PRIME AIR BOIS



Depuis la 2^{ème} année consécutive, la Communauté de communes propose aux habitants des Vals du Dauphiné une aide financière pour le remplacement de leurs cheminées (foyers ouverts) ou anciens appareils de chauffage au bois (avant 2002) par des appareils récents et performants dont la conception répond à une charte de qualité exigeante en termes de rendement énergétique et d'émissions polluantes: c'est la prime air bois. Ce dispositif concourt à la diminution des particules fines émises par la combustion du bois et donc à l'amélioration de la qualité de l'air. La collectivité participe ainsi aux objectifs du Plan de Protection de l'Atmosphère de Grenoble Alpes Dauphiné auquel elle appartient.

Le montant de la prime s'élève à 500 € pour tous. Elle est majorée à 1 000 € sous condition de ressources.

Une animation sur les bonnes pratiques du chauffage au bois, dont les techniques d'allumage, accompagne le dispositif

Indicateurs

- 71 foyers bénéficiaires en 2025
- 50 000 € engagés par la collectivité

Perspectives 2026

- Poursuite du dispositif d'aide auprès des particuliers
- Conseils et information sur le chauffage au bois et son bon usage



✓ POURSUIVRE LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE



Mis en place par arrêté préfectoral en 2019, le plan départemental de lutte contre l'ambrosie se poursuit en 2025.

L'intercommunalité anime le réseau des référents communaux, en assurant la diffusion de la réglementation, la mise à disposition de supports de communication et l'appui aux communes lors d'actions de sensibilisation. Des ateliers locaux ont été organisés et des échanges réguliers sont menés avec le Conseil départemental pour la gestion des bords de routes, ainsi qu'avec les organismes techniques partenaires (FREDON, Chambre d'agriculture...).

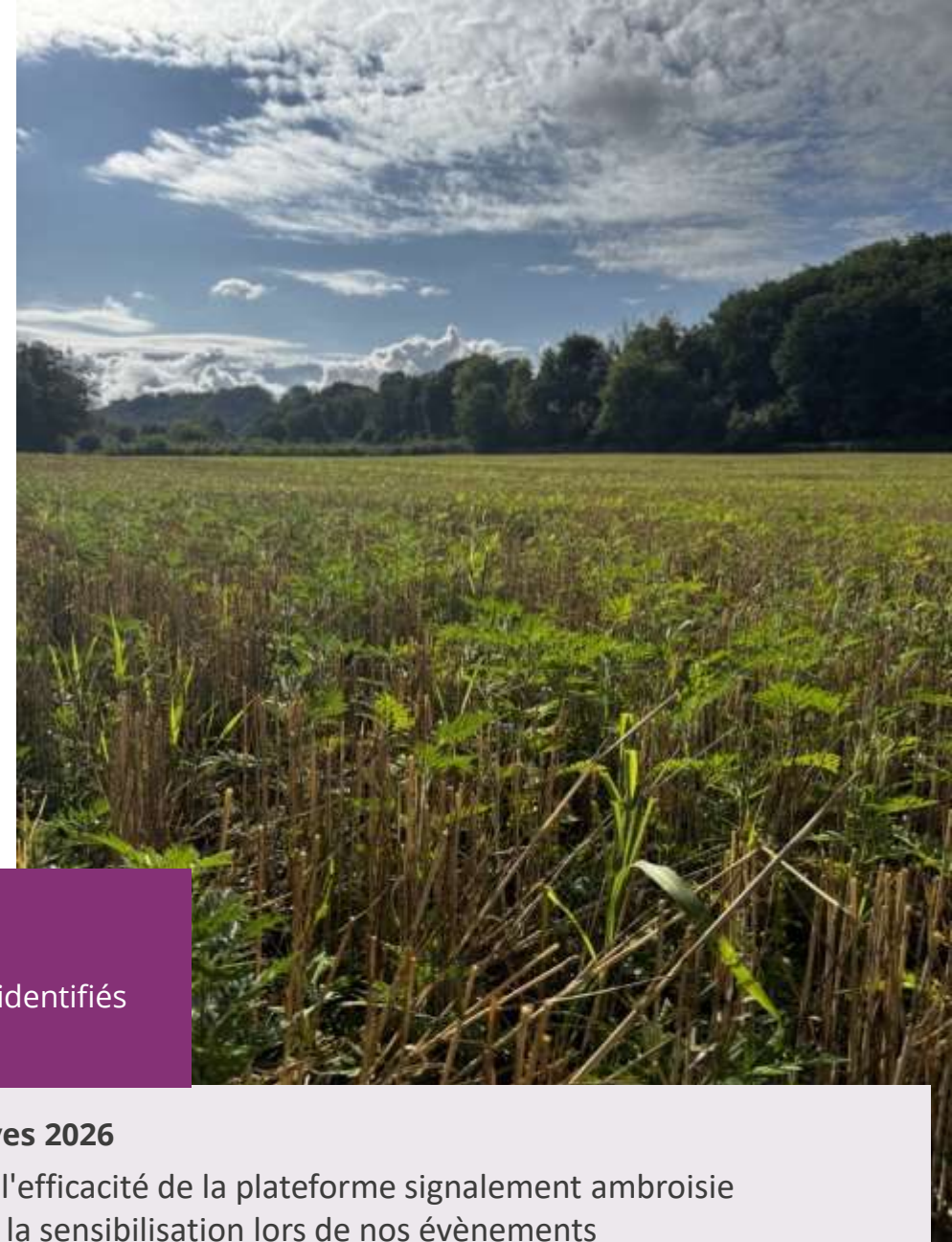
En complément, du temps agent est consacré à la gestion d'autres plantes invasives, notamment la renouée du Japon.

Indicateurs

- 1500 signalements
- 1000 foyers d'ambrosie identifiés

Perspectives 2026

- Augmenter l'efficacité de la plateforme signalement ambrosie
- Développer la sensibilisation lors de nos événements
- Améliorer les actions de lutttes curatives



✓ POURSUIVRE LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



En 2025, la Communauté de communes poursuit son engagement dans la lutte contre le frelon asiatique à travers des actions de sensibilisation et d'animation à destination du grand public et des élus.

En lien avec le Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère (GDS38), elle coordonne la destruction des nids et colonies, avec une participation financière des communes.

Le plan de piégeage, déployé à l'échelle intercommunale en partenariat avec les communes, a été maintenu : la Communauté de communes assure l'acquisition des pièges, tandis que leur installation et leur suivi sont réalisés par les référents communaux. Cette action a permis de limiter le développement des nids secondaires par la capture de femelles fondatrices au printemps.



Indicateurs-

- Montant dédié : 21 000€
- Participation financière de 36 communes mobilisées
- Nombre de nid détruits : 309

Perspectives 2026

- Poursuivre la lutte et la destruction des nids avec augmentation du montant dédié à la destruction
- Poursuivre la procédure de piégeage avec les référents communaux
- Continuer à sensibiliser les habitants lors de nos différentes manifestations.

✓ DÉSIMPERMÉABILISATION DES PLACES DE STATIONNEMENT ET VOIE CYCLABLE



Plusieurs projets de désimperméabilisation des sols sont conduits cette année sur le territoire des Vals du Dauphiné sous la supervision du service Voirie de la Communauté de communes : deux parkings sur la commune de Val de Virieu, un parking sur la commune de Pont de Beauvoisin et une portion de voie cyclable à Saint Clair de la Tour. Les places de stationnement sont désormais matérialisées par des pavés perméables sous lesquels se trouvent une couche de gravier, tandis que la piste cyclable est réalisée en béton poreux.

Face aux effets grandissants du changement climatique et du régime plus intense des pluies, ces projets visent à favoriser l'infiltration des eaux pluviales sur la parcelle et à réduire le ruissellement et donc le risque inondation. L'infiltration des eaux pluviales aide aussi à filtrer les polluants présents dans l'eau de pluie avant qu'ils n'atteignent les cours d'eau naturels.

Indicateurs

- Trois espaces de stationnement convertis en surface perméable
- 1 km de voie cyclable désimperméabilisée

Perspectives 2026

- Réception du chantier de désimperméabilisation du parking des services techniques de la CC Les Vals du Dauphiné
- Développer avec les communes la désimperméabilisation des sols dans leurs projets sur l'espace urbain.





Partie 4

Animer la transition énergétique et écologique sur le territoire

✓ ENJEUX

S'informer, acquérir des connaissances, expérimenter et passer à l'action sont autant de leviers pour mieux comprendre les raisons d'agir et les moyens d'y parvenir. Ces démarches sont indispensables pour faire face aux enjeux environnementaux.

C'est dans cette optique que la Communauté de communes porte une attention particulière à l'information, à la sensibilisation et à la mobilisation du plus grand nombre, à travers la communication et de nombreuses animations.

Elle s'attache également à valoriser, autant que possible, les initiatives locales menées par les communes, les associations et les collectifs citoyens, témoignant ainsi du dynamisme du territoire.

Animer la transition écologique implique aussi de montrer l'exemple et de garantir un suivi régulier des actions engagées.

✓ LES ACTIONS

1. Avancement du Label TETE
2. Parlons Climat
3. Les critères de développement durable dans les marchés publics
4. Intégration de la sobriété numérique dans l'ensemble des projets de la DSI
5. Animations auprès des écoles
6. Semaine Développement durable dans les services Enfance et Petite Enfance
7. Animations enfance jeunesse
8. Animations et conférences auprès du grand public
9. Animations auprès des élus et agents publics

✓ LABEL TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



C'est en 2022 que la Communauté de communes est labellisée Territoire Engagé pour la Transition Ecologique 2 étoiles. Ce label permet d'évaluer l'engagement de la collectivité, en passant au crible les actions réalisées, engagées ou à venir, et s'appuyant sur un référentiel intégrant tous les enjeux de la transition écologique. Le résultat 2025 de l'évaluation, matérialisée par un score, montre que la collectivité poursuit sa constante progression dans sa politique de transition énergétique et écologique en vue de décrocher le label Territoire Engagé Transition écologique 3 étoiles. Une feuille de route des actions prioritaires est réalisée.

La Communauté de communes est appuyée par un conseiller dans sa démarche. L'évaluation annuelle est le fruit d'entretiens avec chacun des services et des partenaires de la collectivité impliqués dans cette politique très transversale.



Indicateurs

Score réalisé : 46,8% (contre 41% début 2024)

Score programmé : 7,5%

Perspective 2026

- Mettre en place les actions prioritaires de la feuille de route
- Poursuivre la bonne coordination et la dynamique de mise en œuvre de la politique de transition écologique

✓ PARLONS CLIMAT !



Cette plateforme, mise en place en 2022, est entièrement consacrée aux thématiques du développement durable. Vous y trouverez des actualités mettant en lumière les actions et initiatives locales en faveur du climat, et relaie également des informations régionales et nationales. On y trouve aussi des ressources documentaires, et des outils destinés à accompagner les usagers dans leurs démarches (rénovation, mobilité, etc.).

La plateforme offre également un accès aux données climat-air-énergie du territoire, ainsi qu'au programme d'actions du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et à son état d'avancement.

Parlons Climat s'enrichit donc continuellement au cours de l'année pour informer sur les enjeux environnementaux.



Semaine européenne de réduction des déchets

Du 22 au 30 novembre 2025, c'est la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD). Initiative de sensibilisation menée à l'échelle européenne, son objectif est de promouvoir des actions concrètes pour réduire la quantité de déchets et encourager des pratiques de consommation responsable. C'est une bonne occasion de découvrir et partager des solutions efficaces pour réduire et mieux gérer ses déchets.

Publié il y a 23 jours par smonribot

[Lire la suite >](#)



Tout savoir sur l'autoconsommation avec Solarcoop

Aujourd'hui, un **projet photovoltaïque résidentiel rentable, c'est un projet qui optimise son taux d'autoconsommation**. Pour vous aider à y voir plus clair sur ce qu'est l'autoconsommation, pourquoi il est primordial de la maximiser, et surtout comment y parvenir, vous pouvez assister à un webinar dédié au sujet, organisé par notre partenaire Solarcoop. **Rendez-vous le 25 novembre à 18h30.**

Publié il y a un mois par smonribot

[Lire la suite >](#)



Ne brûlez pas vos déchets verts, c'est interdit et dangereux pour la santé

La réglementation nationale, complétée par un arrêté du préfet de l'Isère depuis 2013, instaure le principe général d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, y compris dans les communes rurales. Toute personne qui brûle ses déchets verts s'expose à une **amende de classe 4 s'élevant à 750 €**.

Publié il y a un mois par smonribot

[Lire la suite >](#)

Indicateurs

- Une mise à jour de l'état d'avancement des actions et des données indicateurs du PCAET
- 25 actualités publiées
- 1 ressource documentaire supplémentaire

Perspectives 2026

- Assurer le suivi régulier du PCAET via la plateforme
- Enrichir continuellement de nouvelles informations

✓ LES CRITÈRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES MARCHÉS PUBLICS



Par l'effet de la loi « Climat et Résilience » de 2021, les acheteurs publics auront **l'obligation**, à compter du 22/08/2026, de **prévoir au moins un critère d'attribution prenant en compte les caractéristiques environnementales des offres**,

La CC VDD a anticipé l'entrée en vigueur de cette mesure en intégrant dès à présent systématiquement un critère environnemental dans le jugement des offres.

La pondération de ce critère environnemental varie en fonction de la typologie d'achat (travaux, fourniture, service ou prestation intellectuelle).

Ce critère a été prépondérant dans l'attribution de certains marchés conclus en 2025 dont notamment :

- La fourniture de repas en liaison froide pour les centres de loisirs
- La fourniture de couches jetables pour les crèches

Indicateurs

- 70% des marchés contiennent un critère de sélection spécifique DD
- 40% des marchés contiennent une condition d'exécution spécifique DD



Perspectives 2026 :

- Formaliser la politique d'achat durable au travers un Guide de la commande publique interne
- Améliorer, en cours d'exécution des marchés, le suivi de la mise en œuvre des clauses environnementales par les titulaires

✓ INTÉGRATION DE LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE DANS L'ENSEMBLE DES PROJETS DE LA DSI



La DSI (Direction des Systèmes d'Information) intègre les principes de sobriété numérique de manière systématique et transverse dans l'ensemble de ses domaines d'intervention :

- systèmes d'information,
- infrastructures et réseaux,
- téléphonie et communications,
- applications métiers et services numériques.

Cette approche vise à questionner les besoins, limiter la surconsommation de ressources numériques, allonger la durée de vie des équipements et privilégier des solutions sobres, évolutives et mutualisées

Indicateurs

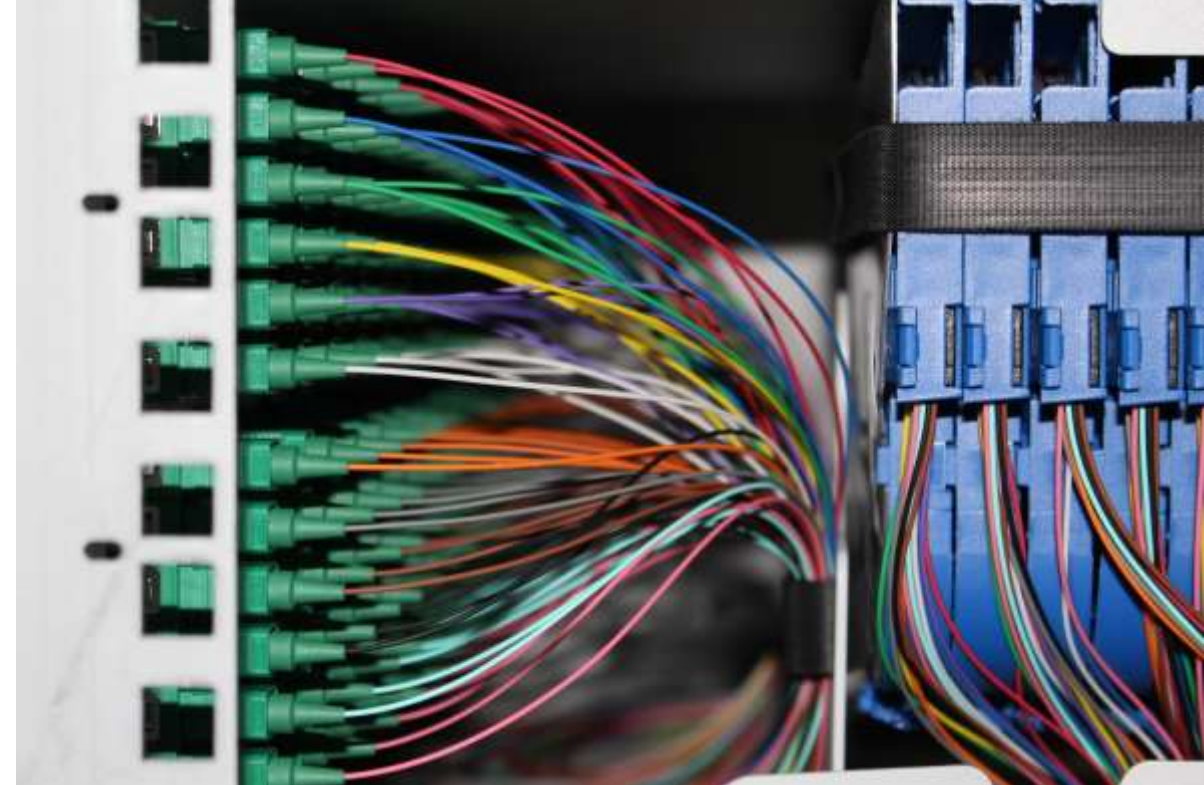
- Valorisation de 1,2 tonnes de déchets accumulés (DEEE)
- Virtualisation et centralisation des Serveurs
- Uniformisation des solutions d'impressions et valorisation des matériels obsolètes
- Déploiement d'une solution permettant de maîtriser et réduire les volumes d'impression, de sensibiliser les utilisateurs à leurs usages et de limiter les consommations de papier, d'encre et d'énergie.

Perspectives 2026 :

Poursuivre la rationalisation des applications et infrastructures (Interconnexion des sites au GFU, Optimisation des accès Telecom...)

Allonger la durée de vie des équipements utilisateurs sur la base du volontariat

Renforcer la mutualisation des ressources numériques à l'échelle de l'EPCI



✓ ANIMATIONS AUPRES DES ECOLES



Organisé chaque année auprès des enfants de CE2 jusqu'au CM2, le **Défi Class Energie** est un projet éducatif qui réunit les élèves et les équipes pédagogiques autour d'actions et objectifs en faveur de l'efficacité énergétique. Son objectif : faire comprendre l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, pour in fine faire évoluer les habitudes tout autant à l'école qu'à la maison. 8 classes y participent. Elles sont issues des écoles de la Tour du Pin, Les Abrets en Dauphiné, Saint Jean d'Avelanne, Rochetoirin, Cessieu, Doissin, Saint Jean de Soudain, Pont de Beauvoisin, Romagnieu.

Grâce au dispositif « **Savoir Rouler à Vélo** », les enfants qui entrent au collège apprennent à se déplacer en vélo. Il s'agit d'ancrer les réflexes d'une bonne conduite du vélo sur la route et inciter à aller vers une mobilité décarbonnée dès le plus jeune âge. 10 classes représentant les écoles de 250 élèves ont participé.

Le **Challenge Mobilité scolaire**, organisé du 28 mars au 11 avril invite les enfants à se rendre à l'école sans apport d'énergie autre qu'humaine (marche, le vélo, la trottinette, les rollers...) ou bien en mode collectif (covoiturage, transport scolaire)

Indicateurs

- 8 classes - 180 élèves participant au Défi Class Energie
- 10 classes – 250 élèves participant au Savoir Rouler à Vélo
- 6 écoles, 37 classes, 918 élèves participant au Challenge Mobilité Scolaire, 2 467 km parcourus en mode alternatif

Perspectives 2026

- 8 nouvelles classes sélectionnées pour participer au nouveau défi Class Energie de la saison 2025 – 2026
- 11 nouvelles classes sélectionnées pour « Savoir Rouler à Vélo » en 2024 – 2025
- Organisation du Challenge Mobilité scolaire



✓ SEMAINE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES SERVICES ENFANCE ET PETITE-ENFANCE



Du 14 au 18 avril, les centres de loisirs, les Relais Petite Enfance et les deux crèches « Les pieds dans l'herbe » et « Les p'tits loups » ont proposé une semaine d'animations destinée aux tout-petits et aux enfants afin de les sensibiliser au développement durable.

Tout au long de la semaine, un programme varié et enrichissant a été mis en place : tout savoir sur le compost avec l'appui du Syclum, la fresque des éléments naturels, une opération Nettoyons la nature. Et tout au long de la semaine, le troc des familles avec un café des familles le jeudi en soirée.

Une belle initiation pour les enfants, mais aussi un moment privilégié de sensibilisation et de rappel pour les parents, invités à participer à cet événement.



Indicateurs

Plus d'une dizaine d'animations organisées tout au long de la semaine

Perspectives 2026

Nouvelle semaine Développement Durable organisée par les services Enfance et Petite Enfance

✓ LES ANIMATIONS ENFANCE & JEUNESSE



Le service Enfance, Jeunesse et Prévention a proposé à son public d'autres actions marquées par le développement durable:

- Gestion des déchets sur le temps de restauration du centre de loisirs de Torchefelon, en lien avec la loi égalim et mise en place d'un compost à destination des élèves et des enfants du centre.
- Rédaction d'un nouveau cahier des charges pour la livraison des repas sur nos Alsh, en lien avec le PAT
- Mise en œuvre par le service prévention jeunesse de l'Attestation Première Education Routière (favoriser le déplacement en mode doux), à destination des élèves de CM2. 24 communes en ont bénéficié.
- Ouverture d'une nouvelle piste routière sur Chimilin pour assurer le savoir rouler
- Diagnostic qualité de l'air mis en œuvre sur les accueils de mineurs (Alsh et crèches)
- Proposition d'un séjour nature en montagne pour les enfants des Alsh en juillet 2025



Indicateurs

- Environ 15 000 repas confectionnés sur le site de Torchefelon à destination des élèves et enfants du centre de loisirs.
- Pesée des déchets alimentaires : en baisse significative, soit 15g/convive/repas qui sont par ailleurs compostés
- 280 élèves formés et détenteurs de l'Attestation Première Education Routière

Perspectives 2026

- Généralisation de la pesée des déchets dans les centres de loisirs
- Mise en place et suivi du nouveau marché repas enfance en lien avec le PAT

✓ ANIMATION, CONFÉRENCES AUPRÈS DU GRAND PUBLIC



Plusieurs animations sont organisées par la collectivité à l'attention du grand public, et en tout coin du territoire. Les objectifs sont multiples : Partager des solutions concrètes, montrer le chemin pour savoir comment agir, renouer avec l'émerveillement devant la nature qui nous entoure . En voici un aperçu :

- Conférence au frais sans clim : utopie ou réalité ? Le 24 juin à Aoste
- Balade au crépuscule à l'étang de Malseroud, le 26 septembre aux Abrets en Dauphiné
- Chauffage au bois, les bonnes pratiques, le 16 octobre à Saint Didier de la Tour
- Rencontre autour de la rénovation du pisé, vendredi 28 novembre à Rochetoirin

Indicateurs

10 animations grand public organisées (hors secteur petite enfance, enfance, jeunesse)

Info Énergie en Isère

vdd Rénov

France Rénov

Jeudi 16 Octobre 2025 18H30

SAINT-DIDIER-DE-LA-TOUR

Atelier bois-bûches, les bonnes pratiques

Qualité, performance, usage et entretien des appareils à bûches...

INSCRIVEZ-VOUS !

www.infoenergie38.org

04 76 14 00 10

vdd Dauphiné

Découverte DE LA TOURBIÈRE

SAMEDI 17 MAI 2025

Espace naturel sensible de LA TOURBIÈRE DE PRÉ-MAUDIT

Saint-Didier de la Tour

Route des Rivoires

DE 10H À 12H

Départ animation à 10h30

Rendez-vous sur site, espace parking 500m à proximité.

SUR INSCRIPTION : transition@vdddauphine.fr - 04 76 07 00 79

GRATUIT - TOUT PUBLIC

vdd Didier de la Tour

Perspective 2026

Poursuivre les animations et les événements pour encourager toujours plus la transition écologique et énergétique du plus grand nombre

✓ ANIMATION AUPRÈS DES ELUS ET AGENTS PUBLICS



Du 15 septembre au 15 octobre s'est déroulé «le mois de l'environnement» proposé à l'ensemble des élus et des agents de la Communauté de communes et des communes. Un temps pour sensibiliser et informer sur la Transition Écologique, découvrir des métiers au sein de la collectivité, et passer un moment de convivialité permettant la rencontre des élus et des agents, des services, de la Communauté de communes et des communes. Au programme de cet évènement :

- La visite de la station d'épuration Epur'Vallons, animé par le service eau et assainissement
- La visite guidée de l'Espace naturel Sensible de Malseroud, animée par l'équipe Biodiversité du service Environnement et Développement durable
- Un atelier « être eco-responsable au boulot, animé par l'AGEDEN et qui a donné lieu à la constitution d'un groupe de travail pour faire des propositions sur le moyen/long terme à la collectivité
- La visite du pôle Déchets-Energie de Bourgoin-Jallieu



Indicateurs

- 4 animations
- 62 participations
- Bon taux de bonne humeur et satisfaction

Perspectives 2026

- Organiser un nouvel évènement autour des thématiques climat air énergie pour les élus et les agents



CRÉONS ENSEMBLE, UN FUTUR DÉSIRABLE !